

<u>Personnes présentes :</u>	
<p><u>Les enseignants</u> Lauriane Volleau Directrice de l'Ecole (CM1) Claire Grouhan Ventana (CP) Gwenaëlle Lhommet (CE2) Christelle Benoit (CM2) Corinne Jaulin (remplaçante)</p> <p><u>Le représentant de la Mairie de Niort</u> Mme Nieto : élue municipale chargée des affaires scolaires (arrivée à 19h45)</p> <p><u>Le représentant du périscolaire</u> Marie Laure Le Mauff Fabrice Gautier Wilhelm Rocheteau</p> <p><u>Les représentants des parents</u> Samuel Suire - Stéphanie Robert Mélanie Santiago Perez - Sophie Marzac Sandra Benhamo - Cécilia Clauzel</p> <p><u>DDEN :</u> Jean-Marie Baudouin</p>	<p><u>Personnes excusées :</u></p> <p>Mme Boulineau : Inspectrice Education Nationale</p> <p><u>Enseignants :</u> Catherine Plaud (CE1) Marie Mautref (CE1) Laurent Peyre (remplaçant) Jacques Baudrez (CM1)</p> <p><u>Les représentants des parents</u> Caroline Gauthier - Marie Breuilh Laneelle Maxime Bourgoïn - Lucie Perrodin Caquineau</p>

1. Préparation de la rentrée 2019-2020 (effectifs et perspectives)

La carte scolaire

Effectifs stables pour l'année prochaine. 114 en 2018 et 113 en 2019. Va dépendre des inscriptions.

Les effectifs à ce jour : 25 CP, 18 CE1, 24 CE2, 27 CM1, 20 CM2. Total : 114 élèves

Prévisions pour l'année prochaine : 19 CP, 25 CE1, 18 CE2, 24 CM1, 27 CM2. Total : 113 élèves

Préparation à la 1ère scolarisation

Des réunions sont organisées, dans le cadre d'une action partenariale menée par la Ville, le CCAS et la DSDEN, en direction des familles concernées par une première scolarisation en septembre 2019 :

- Le 27 mai de 18h à 20h à l'école maternelle Edmond Proust
- Le 28 mai de 18h à 20h à l'école maternelle Louis Pasteur

Des professionnels de l'éducation et de la petite enfance sont mobilisés pour répondre aux interrogations des parents.

La semaine de la maternelle aura lieu dans les écoles de la ville du 8 au 12 avril 2019.

Inscriptions scolaires 2019-2020

Les inscriptions scolaires pour les enfants non-inscrits débuteront le 15 avril 2019.

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne
- Inscription sur rendez-vous pris en ligne sur le site de la ville ou par téléphone
- Sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville.

2. Actions et projets en cours et à venir.

ACTIONS CULTURELLES

Projet Image pour le cycle 3 pour un montant de 1 322 € avec une sortie au Futuroscope. La mairie a financé 767 €. L'APE et la coopérative ont pris en charge le reste 555 €.

Parcours « Croisons nos regards » Pour chaque classe de l'école. Finalité du parcours : une photo par classe participante qui seront exposées au public. Notre école va compléter par une exposition dans ses murs. Date à déterminer.

Projet fédérateur « Le goût des plumes » pour les CE2 et CM1 avec une restitution du projet le mardi 25/06 sur le temps scolaire. Les enseignantes réfléchissent pour proposer éventuellement une restitution un soir après la classe.

CLASSE DECOUVERTE

Projet Classe découverte au loup garou pour le cycle 2 pour un montant de 5 381 €. La participation financière de la ville est de 902,67 €.

Le fait que notre dossier ait été oublié nous a mis en difficulté. Nous avons réussi à maintenir notre projet grâce à la participation de l'APE (15€ par enfant) et de la coopérative scolaire que nous avons quasiment vidée. Nous nous sommes rendus compte que le fonctionnement de la mairie quant au financement des classes découvertes nous obligeait à demander à chaque famille une participation en fonction de son quotient familial. Dans les années futures, nous insisterons auprès des familles sur l'importance de mettre à jour leur dossier auprès de la CAF.

ACTIONS SPORTIVES

Pour mémoire la dépense en matière de transport, pour l'ensemble des écoles, s'élève annuellement à environ 91 000 € pour permettre aux élèves d'accéder à toutes ces pratiques sportives, inclus dans le budget global du parcours de l'élève de 145 000 €.

Patinoire : CP et CE1

Piscine de Champommier : CE1 Piscine de Chauray : GS et CP. C'est à cette occasion, que les enseignantes ont constaté que les parents n'étaient pas pris en compte dans les effectifs du bus. Elles ont été contraintes de demander à des parents de prendre leur véhicule personnel pour rejoindre l'activité. Nous demandons à ce que les parents soient comptabilisés pour le transport pris en charge par la municipalité. Réponse de Mme Nieto : les parents sont toujours pris en compte. Il s'agit d'une erreur dans la remontée des effectifs réalisée en juin 2018. Elle nous indique de vérifier les effectifs avec la mairie dès la rentrée.

Tennis de table : CE2

Voile et Kayak : CM2

Escalade : CM1 + Prêt matériel : Tchoukball et Matériel de cirque

Projet vélo : 3 sorties sur route de planifier pour la fin de l'année pour les 3 classes CE2, CM1 et CM2

ATELIERS EDD, animés par deux éco animateurs rémunérés par la Ville :

Classe de Mme Grouhan-Ventana (CP) : Légumes en peinture)

Classe de Mme Plaud (CE1) : Un marais en ville

Classe de Mme Lhommet (CE2) : Un marais

Fête des écoles : vendredi 28 juin à l'école élémentaire.

3. La municipalité

TEMPS FORTS INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS ETE 2019 : Les 15, 16 et 17 mai 2019 à l'Hôtel de Ville

TRAVAUX :

Demandes, interrogations et remarques évoquées lors du dernier conseil d'école	Réponses
Demandes de travaux	Les demandes de travaux se font via un formulaire informatique pour garantir une traçabilité de la demande. Pour autant, la directrice peut prendre contact avec le coordonnateur scolaire pour l'aider à formaliser sa demande ou obtenir des informations complémentaires. Les techniciens peuvent pénétrer seuls dans l'école mais ont la consigne de se présenter en arrivant.

Bâtiment scolaire : 3 809 €

Amélioration/Aménagement : **745 €** (Installation de bandes métalliques aimantées au-dessus et autour des tableaux dans chaque salle de classe)

Contrôle périodique/Maintenance : **149 €**

Dépannage, réparation : **611 €**

Dont : - Plomberie : 77 € - Serrurerie : 30 € - Electricité : 217 € - Terrassier : 287 €

Entretien : **2 304 €** - Fourniture et pose voilage intérieur salles 3, 4 et 6 : 2 304 €

Restaurant Scolaire : 15 330 €

Amélioration-aménagement : **3 275 €**

Dont : - Electricité : 674 € - Menuiserie/Serrurerie : 280 € - Maçonnerie : 197 €

Dépannage, réparation, entretien : **10 775 €**

Dont : - Electricité : 6 584 €, - Plomberie : 793 €, - Menuiserie/Serrurerie : 518 €, - Peintre/Carreleur : 1775 €, - Intervention pour les trous dans la cour : 908 €

Logistique, maintenance : **1 220 €**

ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER POUR UN MONTANT DE : 300,09 €

1 plastifieuse à 62,35 €, 1 cisaille à 149,22 €, 1 destructeur de documents à 29,56 €. 1 thermomètre médical à 58,96 €.

CREDITS DE FONCTIONNEMENT 2019

DOTATIONS FOURNITURES

Pour mémoire le montant total alloué par la ville pour financer les achats de fournitures de l'ensemble des écoles, s'élève à **164 402 €**.

Crédits attribués à l'école pour l'année 2019 en fonction des effectifs et du nombre de classes constatés au 07/01/2019 :

	BUDGET	EFFECTIFS	TOTAUX
écoles élémentaires (Budget par enfant)	31,40 €	114	3 579,60 €
Dotation 1 ^{ère} classe	255,80 €	1	255,80 €
Dotation classe supplémentaire	64,00 €	4	256,00 €
Crédit de Noël (intégré dans le budget général)	1€ par enfant	114	114,00 €
		TOTAL :	4205.40€

Les parents d'élèves demandent comment est utilisée la somme allouée à chaque élève. Réponse apportée : elle sert à acheter les fournitures (cahiers, manuels, ...) Les parents d'élèves suggèrent la mise en place d'une opération fourniture scolaire de rentrée pour grouper les achats.

L'équipe enseignante va se mobiliser pour la consultation des fournitures dans le cadre des marchés proposés par la ville de Niort.

Les parents d'élèves se questionnent sur la réalisation des travaux au niveau du préau en ce qui concerne les panneaux en plastique.

4. Point sur la sécurité dans l'établissement.

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Des mesures de la qualité de l'air intérieur seront réalisées au cours de l'année 2019, une première période dite de chauffe et une seconde hors chauffe.

Une fois les résultats obtenus, ils viendront compléter ceux du radon déjà affichés à l'entrée de l'école.

ACCES A L'ECOLE

Le conseil d'école du lundi 12 novembre a décidé qu'en l'absence d'un système d'ouverture de la porte à distance muni d'une caméra, la porte de l'école ne sera plus ouverte sur le temps de classe.

Visiophone

Non programmé en 2019.

Pour remédier au problème, le numéro de téléphone de l'école est inscrit sur le panneau d'affichage afin de pouvoir contacter l'école lorsque la porte est fermée à clef sur le temps scolaire.

Dans l'ensemble les parents sont plutôt respectueux des horaires. Nous notons par contre, une nette augmentation d'agressivité de la part de certains parents quand nous ne venons pas ouvrir la porte. Aussi nous réitérons notre demande pour l'installation d'un visiophone et d'une ouverture de la porte à distance comme il en a été installé dans d'autres écoles niortaises.

Réponse de Mme Nieto : Les visiophones sont actuellement à l'essai dans d'autres écoles.

5. Périscolaire

1° Equipe :

Marie-Laure LE MAUFF référente APS, BAFD, Matin, midi et soir.

Alicia BOULA, midi et soir jusqu'à 17h30.

Isabelle BOYER, agent polyvalent, midi et soir jusqu'à 17h45.

Georgina DAGER, agent polyvalent, midi et soir jusqu'à 18H30.

Christine LOUINEAU, agent polyvalent BAFA, matin, midi et soir jusqu'à 18h30.

Magalie NIBODEAU, agent polyvalent, midi.

Coordinatrice périscolaire : Dalila ZEMOULI. (Absente) remplacée par Wilhelm ROCHETEAU

A compter du 1er avril, arrivée d'un nouveau référent périscolaire, GAUTIER Fabrice.

2° Effectifs de fréquentation :

Matin : en moyenne 16 enfants

S1 : en moyenne 55 enfants

S2 : en moyenne 24 enfants

3° Nos projets :

Jardins fleuris dans la cour et le long du restaurant scolaire.

Poursuite d'un journal trimestriel créé par les enfants.

Comédie musicale : atelier art plastique autour du thème.

T'as lu ça ta plu ? réalisation d'un recueil pour chaque enfant.

Sécurité routière : réalisation d'un recueil regroupant les réalisations des enfants plus les photos de la sortie clôturant le projet.

Temps calmes de 13h15 à 13h35 avec des jeux d'expression, pause grenouille, dessin, jeux de société, pause lecture

Intervenants :

2ème trimestre : Echecs et sophrologie.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	Pause évasion Christine 10 enfants CP CE1 CE2	Jeux de ballons Isabelle 18 enfants CP CE1 CE2	Comédie musicale Marie-Laure 15 enfants Toutes classes	Têtes pensantes Alicia 15 enfants Toutes classes
MIDI 12H30 - 13H15	Calligraphie Georgina 10 enfants CE2 CM1 CM2	Créa party Alicia 10 enfants CE2 CM1 CM2	Multi activités Christine & Georgina 15 enfants CM1 CM2	Jeux de ballons Isabelle 18 enfants CM1 CM2
SOIR 16H00 - 17H15	Echecs Echiquier niortais 10 enfants Toutes classes	Pliages & Mangas Christine 10 enfants CE2 CM1 CM2	Jeux collectifs Alicia 18 enfants Toutes classes	Les p'tits journalistes Marie-Laure 10 enfants CE2 CM1 CM2
	T'as lu ça t'a plu? Marie-Laure 10 enfants Toutes classes			Sophrologie Cointre Nathalie 10 enfants Toutes classes

Questionnement des parents d'élèves : qu'en est-il de la demande évoquée lors du conseil d'école de juin 2018, à savoir, la possibilité d'avoir un référent commun pour les deux écoles de Jean Macé. (Mme Nieto n'est pas présente donc pas de réponse.)

6. Climat scolaire

- Pour faciliter la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire, l'enseignante de CP proposera cette année encore aux parents de GS de venir découvrir la future classe de leur enfant pendant une matinée (mois avril ou mai). Elle accueillera également les futurs CP sur des matinées dans sa classe.
- Dispositif « Classe ouverte » .
Débuté l'année dernière pour encourager les parents à découvrir l'école, le dispositif est reconduit et mené une fois par trimestre. Action qui est cette année très suivie dans les « petites classes »
Les parents d'élèves nous interpellent sur le fait d'annoncer la date plus tôt.
- Les messages clairs. Intervention de François Syreix de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) auprès de la classe de CM2. Les élèves de CM2 sont ensuite allés dans les autres classes pour expliquer le dispositif aux élèves. Lundi 18 mars, les enseignantes ont réexpliqué les enjeux des messages clairs aux délégués de classe et elles ont donné aux élèves des activités à mettre en place dans la classe sur ce thème. Notre volonté est d'aider les élèves à régler eux-mêmes leur petit conflit en parvenant à mieux communiquer. L'objectif est également d'apprendre aux élèves à identifier la dangerosité d'une situation et de l'amener à réfléchir à faire le bon choix : je fais un message clair, je vais voir un adulte, je ne fais rien. François Syreix va venir présenter à tous les parents qui le souhaitent les messages clairs à l'école un soir à l'école.
- Le harcèlement. L'ensemble des enseignants de l'école ont été sensibilisés au harcèlement et au dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école. Le protocole peut être activé à la demande d'une famille, d'un élève. Les classes de CM vont travailler sur ce sujet en classe. L'objectif est de permettre aux élèves d'identifier les situations et de savoir comment agir.
Comment communiquer avec les familles sur le harcèlement ? Proposition : communication via le site internet de l'école en proposant une définition du harcèlement et en indiquant des signaux qui permettent de le déceler chez l'enfant.

Prochain Conseil d'école : jeudi 13 juin 2019

Secrétaire de séance : Corinne Jaulin - Rédacteur compte rendu : Lauriane Volleau